

L'exercice de votre métier suppose la maîtrise des dix compétences professionnelles exigibles d'un enseignant :

C1	Agir en fonctionnaire de la Nouvelle-Calédonie, de façon éthique et responsable.
C2	Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer.
C3	Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale.
C4	Concevoir et mettre en œuvre son enseignement.
C5	Organiser le travail de la classe.
C5	Prendre en compte la diversité des élèves.
C7	Évaluer les élèves.
C8	Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.
C9	Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école.
C10	Se former et innover.

La polyvalence du maître exige qu'il utilise des connaissances et des capacités pour les mettre en œuvre ainsi que des attitudes professionnelles fondamentales.

### Les compétences professionnelles

Le Bulletin *officiel* n° 29 du 22 juillet 2010 énonce les compétences professionnelles attendues des enseignants qui mettent en jeu d'indispensables connaissances, capacités à les mettre en œuvre et attitudes professionnelles.

L'enseignant doit :

**Agir en fonctionnaire de la Nouvelle-Calédonie de façon éthique et responsable**

Il contribue à la formation sociale et civique des élèves, fait preuve de conscience professionnelle et suit des principes déontologiques : respect de la personne, du projet individuel et de la liberté d'opinion.

Il développe une attitude d'objectivité et applique les principes de la laïcité. Il exerce sa liberté et sa responsabilité pédagogiques dans le cadre des obligations réglementaires et des textes officiels ; il connaît les droits des fonctionnaires et en respecte les devoirs.

**Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer**

Dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, l'enseignant est exemplaire. Il est attentif à la qualité de la langue chez ses élèves. Dans l'exercice de sa profession, il s'exprime avec clarté et précision, en tenant compte du niveau de ses élèves.

Il sait décrire et expliquer simplement son enseignement à la diversité de ses interlocuteurs, en particulier les parents.

### **Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale**

Une bonne maîtrise des savoirs enseignés est la condition nécessaire de l'enseignement. Il connaît les composantes du socle commun de connaissances et de compétences, les repères annuels de sa mise en œuvre, ses paliers et ses modalités d'évaluation.

Il aide les élèves à acquérir les compétences exigées en veillant à la cohérence de son projet. Il possède une solide culture générale qui lui permet de contribuer à la construction d'une culture commune des élèves. Il pratique au moins une langue vivante étrangère.

### **Concevoir et mettre en œuvre son enseignement**

C'est un spécialiste de l'enseignement. Il est capable d'assurer, sur la durée d'une année scolaire, l'apprentissage effectif de ses élèves dans le cadre d'un enseignement collectif.

Pour cela, il maîtrise la didactique, il est capable de mettre en œuvre des approches pluridisciplinaires ; il connaît les processus d'apprentissage et les obstacles que peuvent rencontrer les élèves et la manière d'y remédier ; il est capable d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages dans le temps. Il sait prendre en compte ce qui a été réalisé précédemment.

### **Organiser le travail de la classe**

Il sait faire progresser tous les élèves d'une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances, des capacités et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; ses exigences portent sur les comportements et il fait en sorte que les élèves attachent de la valeur au travail personnel et collectif.

### **Prendre en compte la diversité des élèves**

Il met en œuvre les valeurs de la mixité (respect mutuel ou égalité entre tous les élèves). Il sait différencier son enseignement en fonction des besoins et des facultés des élèves, afin que chacun d'entre eux progresse.

Il prend en compte les différents rythmes d'apprentissage, accompagne chaque élève, y compris ceux qui ont des besoins particuliers. Il sait faire appel aux partenaires de l'école en tant que de besoin.

Il connaît les mécanismes de l'apprentissage dont la connaissance a été récemment renouvelée, notamment par les apports de la psychologie cognitive et des neurosciences. Il amène chaque élève à porter un regard positif sur l'autre et sur les différences dans le respect des valeurs et des règles communes républicaines.

### **Évaluer les élèves**

Il sait évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences atteint par les élèves. Il utilise le résultat des évaluations pour adapter son enseignement aux progrès des élèves.

Il leur fait comprendre les principes d'évaluation et développe leurs capacités à évaluer leurs propres productions. Il communique et explique aux parents les résultats attendus et les résultats obtenus.

**Maîtriser les technologies de l'information et de la communication**

Il utilise des outils numériques et les intègre dans ses pratiques pédagogiques.

**Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école**

Il participe à la vie de l'école et contribue à la vie de l'institution scolaire.

Il travaille avec les équipes éducatives de l'école et de ses classes. Il coopère avec les parents et les partenaires de l'école et aide l'élève à construire un projet personnel.

**Se former et innover**

Il met à jour ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques.

Il sait faire appel à ceux qui sont susceptibles de lui apporter aide ou conseil dans l'exercice de son métier. Il est capable de faire une analyse critique de son travail et de modifier, le cas échéant, ses pratiques d'enseignement.

